



CTSD du 27 janvier 2017

Délibération présentée par la FSU

Saisine du CHSCT-D

Cela va faire un peu plus d'un an que la réforme du collège est entrée en vigueur. Cette réforme a été mise en place à marche forcée, les enseignants ayant dû suivre de nombreuses formations, parfois dans des conditions désastreuses.

Un travail important a été fourni par tous les enseignants, individuellement mais aussi au sein des équipes pédagogiques pour la mise en place de cette réforme. Ce travail a largement débordé, empiété sur les périodes de vacances scolaires, comme la rectrice l'a reconnu.

En outre, la réactualisation des programmes des cycles 3 et 4 s'est ajoutée à la mise en place de cette réforme.

Nombreux sont nos collègues à être aujourd'hui désappointés, déstabilisés et surtout fatigués donc en souffrance. C'est pourquoi le CTSD demande que le CHSCT-D se saisisse de cette question et émette des préconisations au sujet des conséquences de la mise en place de la réforme du collège sur les conditions de travail et la santé des enseignants de collège.